

Commune de Forest
Mme C. DE PERMENTIER
Bourgmestre
Rue du Curé, 2
1190 BRUXELLES

V/Réf : CDP/DH/BM/61/2005
CDP/DH/BM/65/2005
N/Réf. : AVL/CC/FRT-2.1/s.367
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame

Objets : FOREST. Abbaye de Forest. Organisation des Florales forestoires et installation d'une structure d'accueil éphémère dans les jardins de l'abbaye.

En réponse à vos courriers des 17 et 18 mars, sous référence, réceptionnés le 30 mars 2005, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 6 avril 2005 et concernant les objets susmentionnés, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve.

La première demande porte sur l'exposition de fleurs, plantes, arbres, mobilier d'extérieur dans les jardins du site classé de l'abbaye de Forest en date des 7 et 8 mai prochains.

La seconde a pour objet l'installation, dans ces mêmes jardins, d'une tente autoportante destinée à l'accueil du public présent à l'occasion des visites du patrimoine culturel et industriel de Bruxelles, le 1^{er} octobre 2005.

La Commission souscrit aux deux demandes sous réserve que les jardins soient remis, après les deux événements, dans leur état pristin. Elle rappelle, par ailleurs, que tout dommage éventuel devra être réparé, à charge du demandeur.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.